

Appel à Projets en faveur des associations de protection de l'environnement

Ensemble, agissons pour notre fenua!
Toutes les infos sur : www.environnement.pf



Lettre d'informations n°16 – Décembre 2017

Te Rau Mata Araï

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ Appel à projets DIREN
- ✓ Journée de sensibilisation aux espèces envahissantes à Bora Bora
- ✓ Atelier de travail à destination des acteurs des îles
- ✓ « Projet sentinelle » de Nuku Hiva
- ✓ Puke is back – Le retour du Puke sur Tahiti

Appel à projets DIREN

Pour la deuxième année consécutive, la Direction de l'environnement organise un appel à projets à destination des associations locales de type loi 1901 dont les activités concernent notamment la protection, la conservation, la gestion ou la valorisation de l'environnement de nos îles.

La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de la Direction de l'environnement (immeuble TNTV, quartier La Mission, Colline Putiaoro) est fixée au vendredi 26 janvier 2018 avant 12h.

Les actions proposées, qui devront être réalisées avant la fin de l'année 2018, pourront concerner des thématiques aussi variées que l'éducation à l'environnement, la protection des oiseaux, des tortues et des mammifères marins, la lutte contre les espèces envahissantes, la protection des rivières, le nettoyage des plages et des quartiers, la protection d'un espace naturel, etc.

Les documents à compléter sont téléchargeables sur internet en format pdf ([formulaire et ses annexes](#)) ou en version modifiable ([formulaire et annexe 1](#) en format Word ; [annexes 2 et 3](#) en format Excel).

Pour tout renseignement, contacter la Direction de l'environnement au 40 47 66 66 ou par mail à direction@environnement.gov.pf.

Journée de sensibilisation aux espèces envahissantes à Bora Bora

Une journée de sensibilisation aux espèces envahissantes a été organisée le mercredi 29 novembre dernier sur la commune de Bora Bora. Cette journée, organisée par Luciano NUAITI (agent de la direction de l'agriculture DAG, ex SDR), a débuté vers 8H30 avec une intervention de Joël BUIILLARD (agent DAG) sur le **brontispa**, parasite provoquant le dessèchement des feuilles de cocotiers.

La présentation a ainsi traité du cycle de reproduction de l'insecte et permis de répondre aux questions des participants. Les professionnels de l'agriculture, de l'horticulture ainsi que les associations présentes ont été très intéressés par les informations fournies. Pour plus d'information sur le Brontispa, une fiche est disponible à l'adresse suivante :

http://www.rural.gov.pf/IMG/pdf/lutte_brontispa_fr.pdf



Recherche de traces de Brontispa

La suite de l'évènement a porté sur les espèces menaçant la biodiversité telles que les plantes envahissantes, la petite fourmi de feu et le bulbul à ventre rouge récemment arrivés sur l'île.

Un exposé sur la **petite fourmi de feu**, préparé avec l'aide de Catherine HEBERT (cellule environnement de la Commune), a été présenté par quatre élèves du collège afin de développer les points suivant : Comment la reconnaître ? Comment est-elle arrivée ? Où vit-elle ? Comment lutter ?

La présidente de l'association « ia vai ma noa Bora Bora », Tehani MAUEAU a ensuite fait une présentation des principales **plantes envahissantes** présentes sur de l'île de Bora Bora avant de poursuivre sur le sujet du **bulbul à ventre rouge**.

Cette dernière présentation a permis de rappeler que ce petit oiseau nuisible était présent depuis seulement quelques années sur l'île et encore assez rare pour être éliminé. Tehani, avec l'aide d'Etienne ZIEPPER (vétérinaire) a également rappelé comment le reconnaître, pourquoi il était nécessaire de l'éliminer et les méthodes pour le capturer.



Tehani Maueu, Luciano Nuaiti, Joël Buillard et les collégiens ayant participé à la présentation

Le chef de la subdivision des îles sous le vent de la DAG, Serge AMIOT, a ensuite abordé le sujet du **banana bunchy top**, rappelant son origine, son arrivée sur Tahiti puis sur Raiatea lors de la foire agricole de cette année, les espèces touchées (famille des bananes, le Plantin, les « Opuhi », les oiseaux de paradis, les « Autis », les gingembres) ainsi que les symptômes (feuilles jaunes et déchiquetées).

Durant toute cette journée, il a été rappelé à la population que, pour préserver les îles de nouvelles maladies ou de nouvelles espèces envahissantes, il est nécessaire de présenter ses plantes à la Direction de la biosécurité de Tahiti (Motu Uta) avant de les envoyer les îles.

Pour plus d'information : appeler la Direction de l'environnement (DIREN) au 40 47 66 66, la Direction de l'agriculture (DAG) au 40 42 81 44, la Direction de la Biosécurité au 40 54 45 85.

Atelier de travail à destination des acteurs des îles

En Polynésie française, comme dans beaucoup d'autres îles du Pacifique, la conservation de la biodiversité est devenue un enjeu crucial, non seulement pour la nature mais aussi pour les populations des îles qui en dépendent. Les pressions humaines, couplées avec les invasions d'espèces introduites, ont profondément touché la biodiversité de la Polynésie française, conduisant à l'extinction de certaines espèces endémiques et à l'altération du fonctionnement des écosystèmes.

Actuellement, 52 espèces animales et végétales introduites sont classées par la législation locale comme "espèces menaçant la biodiversité de Polynésie française". Parmi celles-ci, 18 sont sur la liste de l'UICN des 100 espèces les plus envahissantes du monde. Face à ce constat, le pays, avec la participation de l'Etat, a appuyé un groupement de prestataires appelé le « groupement espèces envahissantes » (GEE) en charge de la coordination des actions de lutte, de communication et de formation. Dans le cadre de ce programme, un premier séminaire de travail a été réalisé en octobre 2013 à Tahiti, intitulé « Atelier de travail sur la mise en place d'un réseau de surveillance et de gestion des espèces envahissantes ». Ce séminaire a permis de rencontrer des acteurs de l'environnement, des associations et des communes, de tous les archipels afin de poser les bases d'un réseau de surveillance et d'actions contre les espèces. En 2014, une campagne de sensibilisation a été réalisée sur 24 îles de Polynésie française afin de rencontrer les populations et les acteurs locaux en matière d'environnement. Le constat a été fait que de nombreuses associations étaient actives et en demande de projet. Pourtant, par manque de connaissance, celles-ci mettent en œuvre des projets aux intérêts limités pour l'environnement.

Pour faire suite à ce travail de formation et de sensibilisation, en mars 2016, un premier atelier de travail a été mené sur la mise en œuvre de projets contre les espèces envahissantes de la Polynésie française, à Tahiti. Les thèmes suivant avaient été abordés :

- Jour 1 : Connaissances générales en environnement / Définir les objectifs de son projet
- Jour 2 : Méthode de lutte contre des espèces et suivi / Elaboration de son projet
- Jour 3 : Mise en application des méthodes de lutte sur site

En 2017, il était question de poursuivre ce travail de formation auprès de 22 personnes venues de 13 îles issues des cinq archipels afin de développer leur autonomie et leurs efficacités. Un programme chargé, à l'issue duquel **13 projets de gestion** des espèces envahissantes ont été élaborés. Le travail reste à compléter mais les personnes ressources disposent maintenant de tous les éléments pour finaliser leur projet et faire des demandes de financement nécessaire à leur mise en œuvre. Les présentations sont disponibles sur <http://www.environnement.pf/atelier-de-formation-octobre-2017> .



Une équipe de choc au service de la protection de l'environnement

« *Projet sentinelle* » de Nuku Hiva

Le 20 octobre dernier, une formation ouverte de 2h s'est tenue au collège de Nuku Hiva à destination des élèves, enseignants et des parents. 60 participants ont été sensibilisés par Franck Loubet sur les principales espèces menaçant la biodiversité de l'île : Miconia (déjà présent), Petite Fourmi de Feu (absente), Bulbul (présent mais encore très rare), Merle (absent) et Hibou (absent mais présent sur Hiva Oa).

Cette formation avait pour but de former des « sentinelles » à la reconnaissance des espèces citées plus haut et à la remontée d'informations, notamment par le biais du site de signalement de la Direction de l'environnement.

De cette formation découlent plusieurs actions. La première phase de terrain s'est tenue le 30 novembre. Une campagne de détection de la PFF a été réalisée sur les points sensibles du village de Taiohae. 20 tests ont été posés, tous se sont révélés négatifs. Ces détections ont attiré l'attention des passants qui ont pu également être informés de la menace, des précautions à prendre et des problèmes que pourrait causer la présence de la fourmi. Cette opération sera reconduite en mai 2018.

Toujours dans le cadre du projet sentinelle, une deuxième phase de terrain sera organisée, en février 2018, dans le but de participer à l'arrachage du miconia.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Franck LOUBET, référent du label "école associée à l'UNESCO" du collège de Taiohae, à tahiafranck@mail.pf

Puke is back – Le retour du Puke sur Tahiti

Le puke, arbuste à épines très présent sur l'archipel des Marquises, est une des trois espèces végétales envahissantes non recensées sur l'île de Tahiti, jusqu'à son signalement en février 2013 le long de la digue du port autonome de Papeete (PAP). Suite à cette découverte, la DIREN était rapidement intervenue afin de prospecter toutes les berges du port et procéder à l'arrachage et à la destruction des plants trouvés. Depuis, une inspection annuelle laissait espérer que la peste avait été contrôlée efficacement de manière précoce.

Décembre 2017, nouveau signalement, sur la digue. Les agents de la DIREN découvrent 5 nouveaux pieds, assurément issus d'anciennes graines provenant du pied mère éliminé en 2013 car il n'existe pas de pied fertile, et procèdent à leur élimination.

Ceci rappelle que la surveillance et le suivi des sites sur le long terme après une intervention est très important. En effet, dans le cas du puke de Tahiti, les graines sont restées vivantes en dormance dans le sol pendant 4 ans avant de germer.



Puke découvert en décembre 2017 sur les berges du port autonome de Papeete

Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Signalement d'espèces envahissantes en ligne :

<http://www.environnement.pf/signalement>

